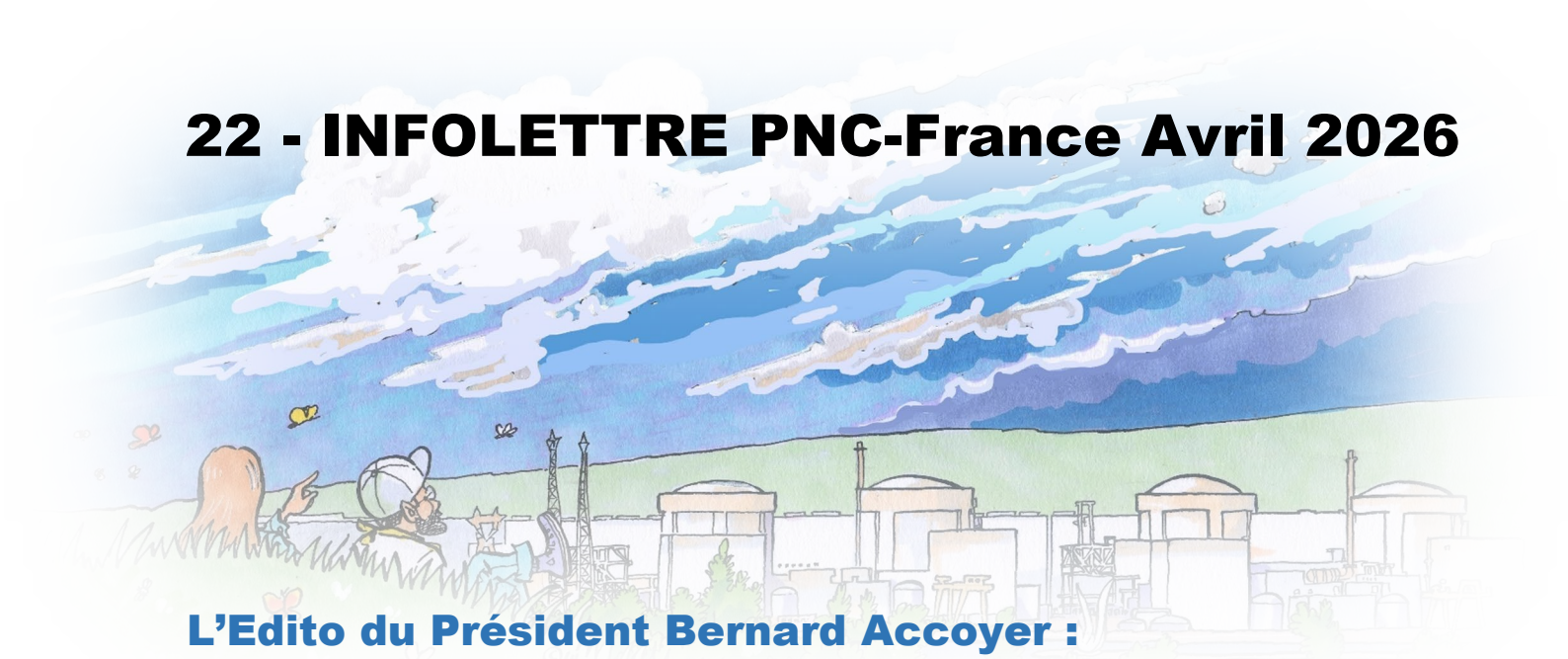
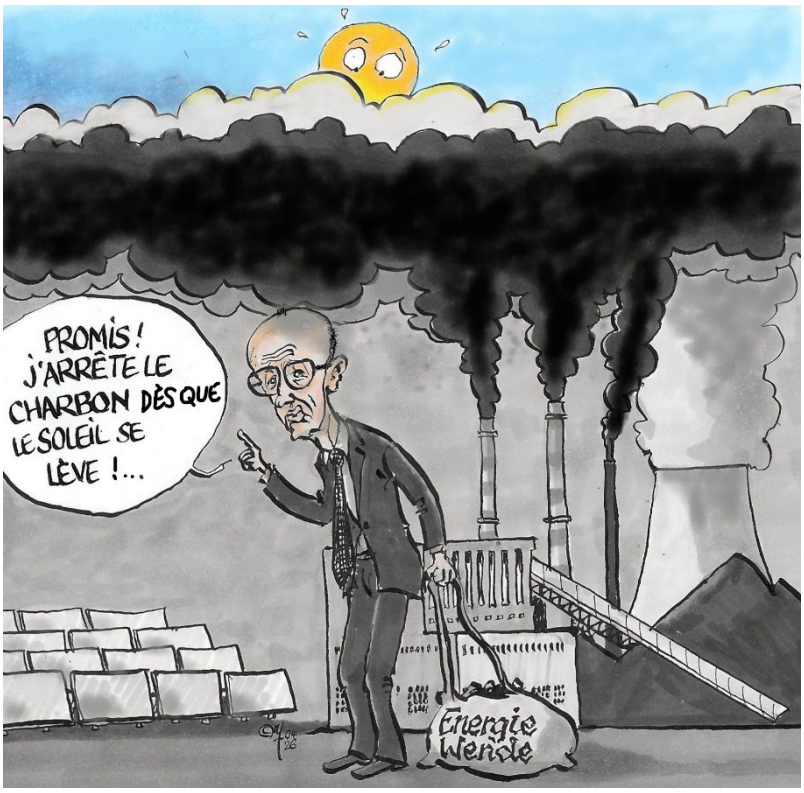
# 22 - INFOLETTRE PNC-France Avril 2026



## L'Edito du Président Bernard Accoyer :

Malgré l'échec de l'Energiewende allemande, patent et reconnu officiellement par le chancelier Merz et par la présidente de la Commission elle-même, cette dernière, aveugle et sourde, continue à foncer idéologiquement vers le tout renouvelable pour l'Europe, c'est-à-dire vers un suicide énergétique du continent, donc un suicide civilisationnel tout court. L'enjeu est vital au sens premier du terme !




Et elle n'a bien sûr rien compris au fonctionnement d'un système électrique : il est aberrant d'écrire que le nucléaire doit fonctionner « en complément » des EnRi car cela constitue une inversion de finalité : le nucléaire est évidemment une énergie de base ou, à la rigueur, de semi-base lorsqu'il s'agissait de s'adapter à la consommation avant l'apparition des EnRi.
Mais actuellement, avec moins de 15 % d'EnRi (en production annuelle) pour le cas spécifique de la France, on arrive déjà à la limite des capacités de modulation du nucléaire. Et dans ses projets fous, la Commission prône 85 % d'EnRi dans le mix européen de 2050 sans même savoir si cela peut fonctionner ! Ce seraient donc les 15 % de nucléaire qui devraient moduler en permanence pour s'adapter quasi-instantanément aux 85 % d'EnRi et faire de la dentelle. Techniquement impossible et évidemment économiquement inacceptable.

En fait, et depuis le début, on est face à une Commission sous influence allemande idéologisée par le « tout renouvelable » et le « tout marché », qui cherche à s'octroyer de plus en plus de pouvoirs sans en avoir les compétences ni surtout sans écouter ceux qui les ont, afin de prendre les bonnes décisions. C'est la pire des situations en termes d'organisation décisionnelle, elle ne peut conduire qu'à une catastrophe stratégique. Une Energiewende généralisée à l'Europe, avec le soutien indéfectible d'un commissaire danois, M. Jorgensen, et d'une vice-présidente espagnole, Mme Ribera.

Face à cette situation inextricable, pour assurer le financement des EPR2, le gouvernement n'a que 2 solutions, la voie juridique ou le passage en force, pour passer outre aux injonctions aberrantes de la Commission. Le risque à prendre est inférieur à celui de ne pas lancer le programme EPR2, absolument vital pour la pérennité de l'option nucléaire à long terme du pays (et accessoirement pour la stabilité du réseau européen, à l'insu de notre plein gré !). Notre exécutif aura-t-il le courage qui lui a manqué depuis 40 ans ? notre président aura-t-il la volonté d'utiliser son droit de véto ? Il le faut, c'est vital pour l'avenir économique et social de notre pays.

# Débats publics

## Débat PNGMDR Cigéo : la réunion de clôture a eu lieu le 10 février 2026

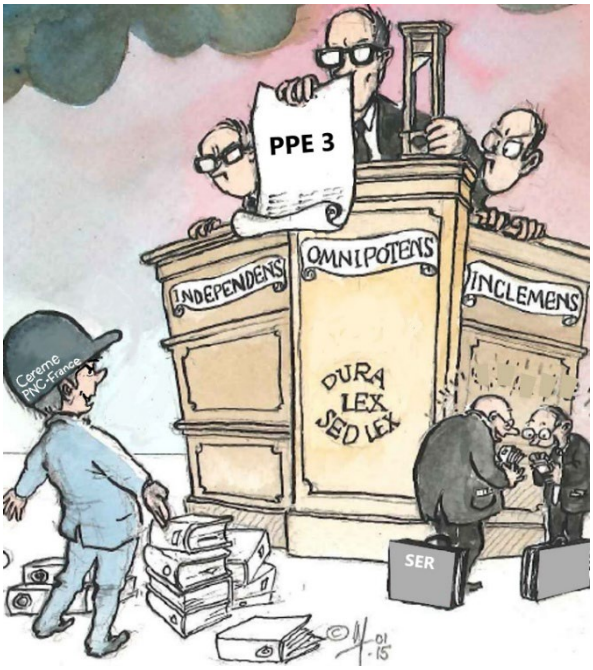
PNC-France a beaucoup contribué à cet énième débat sur la gestion des déchets et matières. Malheureusement, la CNDP conclut qu'il serait opportun « d'utiliser le temps de la réversibilité pour un entreposage de longue durée en subsurface afin de fiabiliser les colis avant un stockage définitif dans Cigéo » et de solliciter l'ASNR dans ce sens.
Bref, payer 2 stockages plutôt qu'un seul et organiser le travail de l'ASNR ne pose aucun problème à la CNDP (Réunion de clôture du débat public | CNDP). La place et l'influence offertes aux opposants dogmatiques au nucléaire apparait de plus en plus excessive et hostile aux intérêts de la France.

## Débat public Newcleo

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, organise un débat public, à la demande de l'entreprise, relatif aux projets portés par Newcleo et RTE, relatifs à la construction d'une usine de combustible à Nogent-sur-Seine et d'un réacteur nucléaire en Indre-et-Loire. Ce débat public se tiendra du 2 avril au 30 juillet 2026 (CNDP débat public 2026 projets NEWCLEO). PNC-France sera représentée aux réunions de présentation et contribuera au débat.

## Consultation RTE « Actualisation des futurs énergétiques 2050 »

RTE fait un appel à contributions sur le cadrage général de l'exercice, sur les hypothèses pour la construction des trajectoires de consommation, sur les scénarios de mix de production et sur les méthodologies utilisées pour les analyses détaillées des scénarios. Cette consultation (RTE Futurs énergétiques 2050 Consultation publique 2026 ), consiste à répondre à une quarantaine de questions très techniques sur ces thèmes. Les experts de PNC-France ont jusqu'au 15 mai pour apporter leur contribution. L'objectif de RTE est de publier son rapport fin 2026. Nous regrettons que RTE ait persisté à intégrer des scénarios trop contrastés (e.g., 100% EnRi) qui n'aident pas au processus décisionnel.




## PPE 3 : un recours déposé par le Cérémé et PNC-France devant le Conseil d'État

Le décret relatif à la PPE3 (Programmation pluriannuelle de l'énergie) du 12 février 2026 souffre d'une grande fragilité juridique car il n'a pas de base légale. En effet, selon les lois du 17 aout 2015 et du 8 novembre 2019, le législateur doit fixer les objectifs de la PPE avant que celle-ci ne soit établie par décret. « Le décret est donc un décret d'application d'une loi. L'ennui c'est qu'il n'y a pas eu de loi associée au décret de la PPE 3 », indique Hugues Hourdin, avocat à la cour.

Il ajoute que le texte de la PPE 3 est différent du texte soumis en consultations. Or, après avoir recueilli des avis et revu les équilibres du mix énergétique, l'autorité aurait dû mener une nouvelle consultation, ce qui constitue un autre motif de recours.

Le Conseil d'État pourrait se prononcer d'ici fin 2026, début 2027. « Ceux qui s'adossent à ce décret doivent savoir qu'il y a une ombre qui plane dessus », déclare Xavier Moreno, président du Cérémé. « Toutes les autorisations accordées pourront être remises en cause à l'issue du jugement. »

D'autres recours ont été déposés par des associations comme La Fédération Environnement Durable et Vent de colère Fédération nationale.

Si les moyens soulevés dans le recours sont d'ordre juridique, la raison de ce recours sont de fond en visant l'annulation de la décision insensée que porte la PPE3 d'augmenter encore la parc d'ENRI alors que déjà leurs puissances installées pèsent sur le prix de l'électricité, menacent la stabilité du réseau, pénalisent notre parc nucléaire et renchérissent sa production.

## Le Cereme et PNC-France appellent à arrêter le « Paquet Réseaux » de la Commission européenne

Ce « paquet réseaux » (« *European Grid package* ») présente en effet de nombreux risques tels que l'augmentation du prix de l'électricité française, la déstabilisation du réseau sur le plan technique, la dégradation de la performance environnementale et la prise de contrôle par la Commission européenne des réseaux européens ce qui serait un détournement gravissime des traités. Cette fuite en avant en faveur des EnRi (l'électronucléaire n'est pas cité une seule fois dans le texte) est révélatrice d'une faute majeure de la Commission puisqu'elle encourage ainsi les États-membres à ne pas investir pour équilibrer leur propre mix électrique, et donc à ne pas pallier leur niveau d'intermittence ! Ils peuvent déverser librement leurs surproductions chez leurs voisins en dévalorisant leurs productions pilotables.




### PNC-France a rencontré la direction de l'ADEME

Les points de désaccords avec l'ADEME sont nombreux. Celui lié au soutien financier par l'ADEME de Quota Climat, une association chargée de détecter dans les médias les discours « non-conformes » à sa doxa sur le climat, interdisant le débat pourtant essentiel sur le mix énergétique, a été l'occasion de provoquer une première réunion qui en appelle d'autres.

## Et L'Europe ?

Certes la présidente de la Commission, le chancelier et la ministre de l'Énergie allemands ont reconnus dans une belle unanimité que le rejet du nucléaire au profit des EnRi (et du gaz et/ou du charbon) avait été une grosse « erreur stratégique », très coûteuse, et pénalisante pour le climat. Cela n'a pas empêché la Commission, en totale cohérence avec le "Paquet réseaux", d'édicter une nouvelle règle mettant le nucléaire au service de l'intermittence, et non l'inverse ! Cette règle, concrétisée dans le cadre des règles imposées au projet de réacteur Polonais, fera jurisprudence et sera délétère si elle est appliquée telle quelle en France. Les centrales ne seront plus rémunérées en fonction de la quantité d'électricité qu'elles produiront **mais pour leur disponibilité à produire lorsque le système en aura besoin.** L'objectif serait, selon la CE, **de protéger les renouvelables** et de rendre le système électrique « ***plus efficace et décarboné*** » (on croit rêver !). En plus les CFD (*Contracts for Difference*) ne seront plus établis sur 60 mais sur 40 ans, ce qui est très pénalisant pour le nucléaire qui bénéficiera à toute l'Europe pendant toute la vie de la centrale, de 70 à 80 ans.

### PNC-France lance dans une pétition européenne pour réorienter la politique énergétique de la Commission européenne

PNC-France, avec d'autres associations françaises et européennes, accuse la Commission de discriminer systématiquement le nucléaire dans toutes ses décisions concernant l'énergie.
Un groupe de travail a été constitué au sein de PNC-France, avec l'assistance d'un avocat spécialiste en droit européen, pour constituer un argumentaire détaillé et sourcé démontrant le tropisme antinucléaire de la Commission, contraire à l'esprit et à la lettre des traités, et exiger du Parlement européen de prendre des actions concrètes en faveur de toutes les énergies bas carbone, de la

compétitivité et de la souveraineté. Certainement un travail de longue haleine ! D'autres associations citoyennes européennes seront invitées à porter cette pétition.

## Les Webinaires de PNC-France

*Le succès de nos webinaires ne se dément pas, réunissant plus de 300 participants en moyenne ! Ils permettent d'éclairer l'actualité grâce à l'intervention de personnalités reconnues pour leurs compétences et leur liberté de ton.*



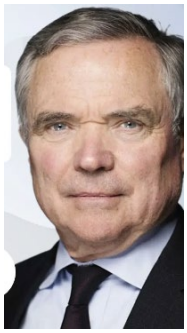
**La guerre des métaux critiques**

**Le 3 février 2026** PNC-France a eu le plaisir d'accueillir Philippe Varin, président de la Chambre de Commerce Internationale (ICC) pour nous éclairer sur les questions d'approvisionnement en minerais et métaux critiques pour l'industrie française, notamment pour les besoins de l'électrification des filières. La complexité des chaînes de valeur globalisées et l'instrumentalisation des matières dans le cadre des restrictions à l'exportation, notamment en Chine sont évoquées. Un webinaire à voir ici : https://www.youtube.com/watch?v=6Y6td0kQe8Q



**Les freins à la réindustrialisation en France et en Europe 15 février 2026 avec Arnaud Monetbourg et Bernard Accoyer**

PNC-France a réuni un binôme de choc pour un webinaire exceptionnel, l'occasion d'évoquer la place stratégique de l'industrie dans notre pays et en Europe et les nombreux défis à relever pour réindustrialiser nos territoires : coûts de l'énergie, dépendances critiques, concurrence internationale accrue, contraintes réglementaires…Heureusement les leviers d'action existent. Il reste à convaincre nos dirigeants de s'en saisir !



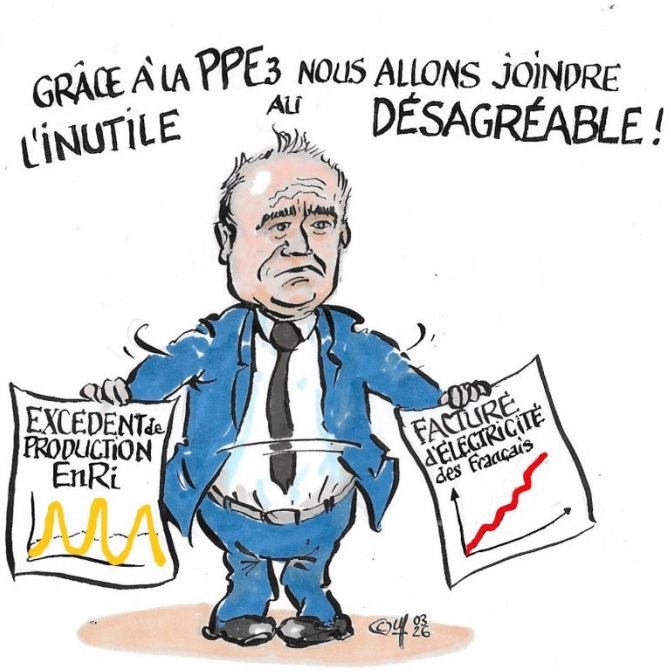
**Le Prochain webinaire, « Former la génération du renouveau nucléaire », sera tout aussi exceptionnel. Il aura lieu le 5 mai 2026** à l'ISTP à Saint-Étienne à l'occasion de la 14e édition du Nuclear Day et réunira Yves Bréchet, ancien Haut-Commissaire à l'énergie atomique, membre de l'Académie des sciences, Cyril Faure, Directeur général de l'ISTP (à ne pas confondre avec Olivier Faure) et Natacha Polony, journaliste et essayiste.



# PNC-France maintient la pression sur les politiques




*Face aux errements de la politique énergétique du pays, de l'idéologie anti-nucléaire bien ancrée dans toutes les strates de l'administration et des agences gouvernementales, PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et leur confirmer l'urgence des décisions à prendre*.




**Le 9 janvier 2026**, PNC-France a écrit au **Premier ministre Sébastien Lecornu**, pour le mettre en garde contre les conséquences techniques et financières de la modulation de puissance imposée par les EnRi aux réacteurs nucléaires français. Nous lui demandions de surseoir à la publication de la PPE3 tant que ces conséquences n'étaient pas éclaircies. Peine perdue, la PPE3 a été publiée 2 semaines avant la diffusion du rapport EDF démontrant que la modulation avait un impact sur la longévité des centrales.
Pas de problème, il y a une clause de « revoyure » en 2027 dixit M. le Premier Ministre (**Courrier au PM - Non à la modulation nucléaire !**).

**Le 13 janvier 2026,** PNC-France a envoyé une contribution technique à la **Commission Levy-Tuot** en charge de rédiger un rapport sur l'optimisation des soutiens publics aux énergies renouvelables électriques et au stockage de l'électricité.
PNC-France a demandé que les soutiens publics au EnRi, soigneusement occultés par l'administration, mais partiellement dévoilés par la Cour des Comptes en 2018, soient mis à jour dans le rapport Levy-Tuot. Après plus de 20 ans d'un soutien très généreux, il est temps de les remettre en cause puisque leurs promoteurs revendiquent des prix de production très inférieurs à ceux de l'électronucléaire !
Le rapport édité mi-avril 2026 nous laisse sur notre faim : seule l'optimisation des soutiens financiers accordés aux EnRi est traité, le choix de les maintenir ou non est laissé aux politiques. Une bonne manière de botter en touche.

**Le 20 janvier 2026,** PNC-France a écrit à **Mme Wargon, présidente de la CRE** pour la remercier de sa réponse concernant l'évaluation (complexe) du coût complet des EnRi et le soutien public qui en découle. Toutefois, PNC-France estime que cette évaluation devrait être amendée car l'ensemble des coûts annexes (réseaux, stockage, flexibilité, etc.,) devrait être affecté en toute logique à l'équipement qui nécessite l'engagement de ces coûts, et non réparti sur l'ensemble du système électrique.

**Le 29 janvier 2026**, PNC-France a adressé un courrier au **Président de la République** afin d'alerter sur la dérive actuelle de la politique énergétique européenne qui répond plus à des choix idéologiques antinucléaires qu'à des réalités techniques et industrielles. L'enjeu : la compétitivité française et la stabilité de son réseau électrique (Courrier au PR - La politique énergétique européenne est anti-France).

**Le 23 février 2026**, PNC-France a adressé une nouvelle lettre au **Président de la République** pour dénoncer avec vigueur le projet d'interconnexions électriques (« European Grid Package ») promu par la Commission européenne, qui menacera la souveraineté et la stabilité économique du pays. Se lancer dans un tel projet, qui coutera au bas mot 1200 Mds€, juste pour faire plaisir aux pays qui ont opté pour des mix instables et onéreux, ne fera que du tort à la France. Il faut que nos députés européens (à qui nous avons envoyé le même courrier) montent au créneau, et pas seulement sur X (Courrier au PR - Faites gaffe à l'European Grid Package !).




**Le 14 avril 2026,** PNC-France a adressé un courrier officiel au **Premier Ministre Sébastien Lecornu** pour lui rappeler que vouloir décarboner les usages c'est bien, arrêter de discriminer le chauffage électrique c'est mieux**.** En d'autres termes, M. le Premier Ministre réduisez une bonne fois pour toutes le coefficient de conversion de l'électricité dans l'établissement des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE). A minima il doit passer au même niveau que celui du gaz (Courrier au PM - Electrifiez sans discriminer l'électricité SVP).

**Le 16 mars 2026**, PNC-France a écrit au **Président de la République** pour le remercier de son discours pronucléaire au Sommet sur l'Energie du 10 mars à Paris et lui rappeler que les regrets d'Ursula Von der Leyen été de Friedrich Merz sur l'Energie Wende ne doivent pas être interprétés de manière trop favorable : les SMR, la fusion et les interconnexions qu'ils prônent ne sont pas des solutions à court termes et peuvent être porteuses, comme le paquet réseaux, de dangers graves pour la stabilité électrique et financière de la France.

**Le 2 avril 2026,** PNC-France a écrit au **Président de la République** pour dénoncer l'attitude discriminatoire de la Commission européenne qui ouvre une « enquête approfondie » de 18 mois sur le financement des 6 premiers EPR2 alors qu'une décision d'investissement doit être prise fin 2026. Cette exigence s'accompagne d'une série de restrictions sur l'exploitation des futurs réacteurs totalement inacceptables.
Bien sûr, personne à Bruxelles ne trouve à redire aux milliard d'aides d'Etat accordées aux EnRi, subventions qui distordent le marché et profite aux spéculateurs, ni aux milliards accordés par l'Etat Fédéral aux industries électro-intensives de l'autre côté du Rhin.

**Le 8 avril 2026,** PNC-France, a adressé un nouveau courrier à **Vincent Jeanbrun, Ministre du Logement** pour qu'il mette fin au traitement de faveur accordé au gaz dans les Diagnostics de Performance Énergétique (DPE), un non-sens écologique et sociétal dénoncé depuis de nombreuses années par PNC-France (Courrier au Ministre du Logement - Réformez ce DPE bon sang !).

# PNC-France dans les médias

**Le 12 février 2026, Bernard Accoyer et Xavier Moreno** (président du CEREME) signent une tribune commune dans le Figaro : Avec la PPE3 la France continue à saborder son industrie nucléaire. Une tribune percutante qui n'a pas empêché la publication de la PPE3 le lendemain.

**Le 12 mars 2026**, **Bernard Accoyer** s'est levé tôt pour participer à la matinale d'**Europe 1.** A écouter ici : Matinale Bernard Accoyer Europe 1 youtube

**Le 13 janvier 2026, Yves Bréchet** membre éminent de PNC-France, a été le 4ème invité des Grands Entretiens d'Anne Rosencher de l'Express : « *L'Allemagne a joué contre le nucléaire français, mais nos politiques se sont couchés* ! ». A voir ici Grands entretiens Yves Bréchet Express youtube, vous ne le regretterez pas !

**Le 17 février 2026 Jacques Percebois**, membre de PNC-France, a écrit un article pour constater que la PPE3 est un document dont le contenu cherche à convaincre le plus grand nombre mais qui *in fine* ne satisfait vraiment personne, ni les écologistes ni les partisans du nucléaire. Selon lui il faudra revoir la copie pour élaborer un document à la fois plus réaliste et avec des ambitions plus cohérentes. (Jacques Percebois Le Pont des Idées la PPE3 à l'épreuve du réalisme).

# PNC-France reste vigilant face aux infox :



*PNC-France veille depuis 2021 à ce que l'information consacrée à l'énergie et au climat soit la plus objective possible.*

Le **7 janvier** 2026 TF1 a répondu à notre courrier du 27 décembre où dénoncions l'émission « *Renouvelables : Stop ou Encore ? Avec Engie* », parce qu'elle était une propagande au bénéfice d'Engie et cumulait les contre-vérités. TF1 a rappelé que le « reportage » avait été réalisé par la société Eléphant en étroite collaboration avec Engie (qui avait défini la ligne éditoriale et choisi les intervenants). Le fait d'indiquer en sous-titre « A*vec Engie* », informe le téléspectateur qu'il s'agissait d'un publireportage…

Le **22 janvier 2026**, en réponse à notre courrier reprochant à France Télévision d'insister régulièrement sur notre « retard » en moyens de production « renouvelable », le groupe audiovisuel nous a répondu : « Nous avons pour ambition globale, à travers l'ensemble de notre couverture, sur toutes nos plateformes, d'offrir à notre audience jour après jour une vision pluraliste et complexe de ces questions, qui en montre les nombreuses facettes, morceau par morceau ».

# Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation

https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/

